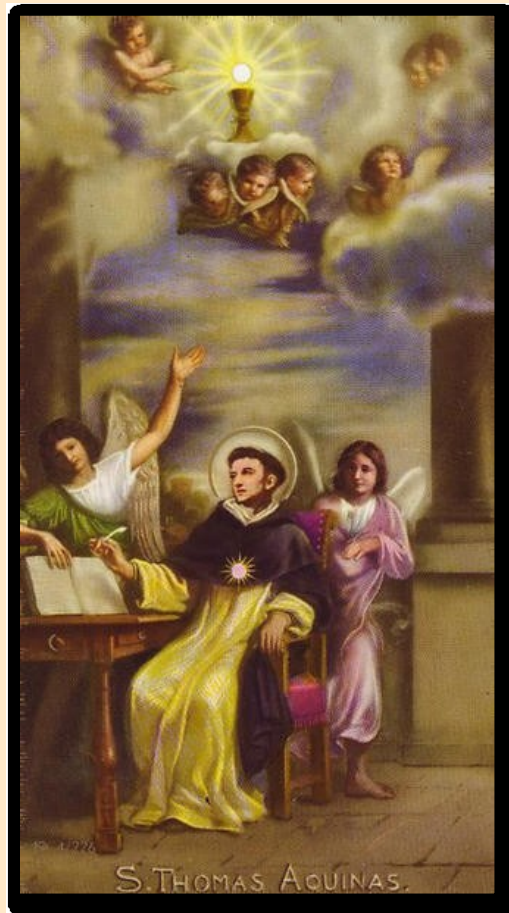


EXPLICATION DU NOTRE PÈRE

Par saint Thomas d'Aquin

Traduction par un moine de Fontgombault,

Nouvelles Editions



Note de sermons donnés à Naples, printemps 1273,
Prises de notes par Pierre de Andria

INTRODUCTION A L'ÉDITION FONTGOMBAULT, 1978

Le témoignage de ses contemporains, au nombre desquels il faut compter plusieurs de ses Frères en religion, nous apprend qu'un an avant sa mort, depuis le Dimanche de la Sexagésime, 12 février 1273, au jour de Pâques, 9 avril, saint Thomas d'Aquin se consacra avec beaucoup de zèle à l'instruction des fidèles, dans l'église conventuelle de saint Dominique, à Naples.

Il y donna successivement en 1273 des sermons sur le Symbole des Apôtres, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, sur les deux préceptes de la charité et les dix commandements de la loi.

Le lien qui unit ces différents sujets n'apparaît pas à première vue ; mais le saint Docteur prit la peine de le montrer à ses auditeurs.

« Il y a, leur dit-il, trois choses nécessaires à l'homme pour son salut. La première est la connaissance de ce qu'il doit croire, la seconde la connaissance de ce qu'il doit désirer, la troisième la connaissance de ce qu'il doit accomplir. L'homme apprend la première de ces connaissances dans le Symbole des Apôtres. Il est instruit sur ce qu'il doit désirer dans l'Oraison dominicale ; les deux préceptes de la charité et les dix commandements de la loi le renseignent sur ce qu'il doit accomplir. » L'ensemble de ces sermons constituent une véritable catéchèse prébaptismale.

Le Père Tocco, dominicain, qui assistait aux prédications, rapporte qu'elles attiraient chaque fois un grand concours de peuple ; la foule écoutait le Bienheureux avec vénération, comme si la parole fût venue de Dieu même. La seule vue de son maintien produisait une impression profonde. D'après Jean Blasio, juge de Naples, il donna ses deux sermons sur la salutation angélique, les yeux fermés ou levés au ciel l'air extatique. Les nombreux auditeurs du saint, lors de ce Carême de 1273, appartenaient à toutes les classes sociales. Aussi ne leur adressait-il pas la parole en latin, mais en italien. Le texte latin, qui nous est parvenu, des sermons de saint Thomas, n'est donc pas un texte original, mais seulement un résumé. Et il n'est pas certain que le saint les ait écrits lui-même de sa main, ni même qu'il les ait eus sous les yeux pour y apporter précisions et corrections. Pourtant tous les auteurs, qui en ont parlé (Mandonnet, Michelitisch, Grabman, ... Walz) affirment unanimement leur authenticité. Tous assurent qu'ils expriment fidèlement la pensée du saint Docteur. L'origine du texte explique que l'on y trouve parfois des obscurités dans l'expression et que l'on ne discerne pas toujours parfaitement le lien qui unit les pensées. Les citations de l'Écriture sainte sont fort nombreuses et il n'est pas rare que leur rapport avec le contexte ne paraisse pas clairement. Pour rendre la lecture de la traduction plus aisée et plus coulante, nous n'avons pas hésité à supprimer quelques-unes de ces citations, toutes les fois que leur rapport avec le contexte n'était pas assez perceptible. Pour la même raison, toutes les fois où cela nous a paru nécessaire, nous avons cherché à exprimer plus explicitement le mouvement de la pensée de saint Thomas, soit en développant ce que dans sa concision le texte latin ne faisait que suggérer, soit même en modifiant l'ordre matériel des propositions. Nous avons adopté cette façon de procéder pour entrer dans l'esprit qui

préside à cette collection et atteindre le but particulier qui lui a été assigné (cf. le premier volume de la Collection Docteur commun, par M. Jean Madiran, « Les principes de la réalité naturelle », pp. 15 et suivantes). De toute façon, les lecteurs qui entendent le latin pourront toujours s'y référer. Les différentes éditions ont réuni les sermons en quatre opuscules, qui ont pour titres :

- « Explication du Symbole des Apôtres ou Sermons sur le « Je crois en Dieu » ;
- « Explication de l'Oraison dominicale ou Sermons sur le « Notre Père
- « Explication de la Salutation angélique ou Sermons sur le « Je vous salue Marie » ;
- « Sermons sur les deux préceptes de la charité et les dix commandements de la loi.

Il n'y a pas de plus belles prières ni de plus familières aux chrétiens que la Salutation angélique et la prière composée par le Seigneur lui-même et appelée du nom même du Seigneur, Oraison dominicale. En latin, en effet, Seigneur se dit Dominus. D'ailleurs, notre sainte Mère, l'Eglise, elle-même, dans le chapelet et le Rosaire, unit sans cesse le « Notre Père » et le « Je vous salue Marie ».

Il est bien certain que l'homme ne peut rien faire de plus grand et que rien n'est plus nécessaire à son salut, que d'élever son âme vers Dieu, pour l'attacher à sa Majesté. Or, c'est par la prière que l'homme s'élève vers le Seigneur et s'unit à lui. Et plus sa prière est parfaite, plus son union avec Dieu est grande. Mais quelle est au monde la prière la plus parfaite et la plus sanctifiante, sinon celle que le Fils de Dieu, Dieu lui-même, a composée et nous a donnée ? Il importe donc souverainement de bien comprendre cette sublime prière dans toutes ses demandes pour la faire pleinement nôtre. Puisse la lecture attentive des explications de saint Thomas sur l'Oraison dominicale nous aider à mieux pénétrer le sens profond des différentes parties de cette divine prière.

I. Le Notre Père possède excellemment les cinq qualités requises pour toute prière.

1. - Parmi toutes les prières, l'oraison dominicale occupe manifestement la place principale. Elle possède en effet les cinq qualités excellentes, requises pour la prière. Celle-ci doit être a) confiante, b) droite, c) ordonnée, d) dévote et e) humble.

2. - a) La prière doit être confiante, comme saint Paul l'écrit aux Hébreux (4, 16) : Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, dit-il, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce pour un secours Opportun. L'oraison doit aussi procéder d'une foi sans défaillance, d'après saint Jacques (1, 6) : L'un de vous, déclare-t-il, manque-t-il de sagesse, qu'il la demande à Dieu..., mais qu'il la demande avec foi, sans hésitation aucune.

Pour plusieurs raisons, le Notre Père est la prière la plus sûre, la plus confiante. N'est-elle pas, en effet, l'œuvre de notre avocat, du plus sage des orants, du possesseur de tous les trésors de la sagesse (cf. Col 2, 3), de celui dont saint Jean a dit (1 Jean 2, 1) : Nous avons près du Père un avocat, Jésus-Christ le Juste ? Saint Cyprien écrit dans son traité de l'oraison dominicale : « Comme nous avons le Christ comme avocat auprès du Père pour

nos péchés, dans nos demandes de pardon pour nos fautes, présentons en notre faveur les paroles de notre avocat. »

L'oraison dominicale nous paraît aussi une prière plus assurée d'être exaucée que tout autre pour le motif suivant : Celui qui, avec son Père, écoute favorablement cette prière, est le même qui nous l'a enseignée ; comme il l'affirme au Psaume 90 (Vers. 15) : Il criera vers moi et je l'exaucerai. « C'est faire au Seigneur une prière amie, familière et dévote, dit saint Cyprien, que de s'adresser à lui en reprenant ses propres paroles. » Aussi en retire-t-on toujours quelque fruit, et, selon saint Augustin, par elle Dieu permet les péchés véniels.

3. - b) Notre prière doit, en second lieu, être droite, c'est-à-dire qu'elle doit nous faire demander à Dieu les biens qui nous conviennent. « La prière, dit saint Jean Damascène, est la demande à Dieu des dons qu'il convient de solliciter. » Fort souvent, la prière n'est pas exaucée pour avoir imploré des biens qui ne nous conviennent pas vraiment. Vous demandez et vous ne recevez pas, dit saint Jacques (4, 3), parce que vous demandez mal. Il est bien difficile de savoir avec certitude ce qu'il faut demander, car il l'est tout autant de savoir ce qu'il faut désirer. Et il n'est permis de demander dans la prière que ce qu'il est permis de désirer. Aussi bien l'Apôtre le reconnaît, quand il écrit aux Romains (8, 26) : Nous ne savons pas prier comme il faut, ajoutant d'ailleurs aussitôt : mais l'Esprit lui-même intercède pour nous en des gémissements ineffables. Mais n'est-ce pas le Christ qui est notre docteur ? C'est bien à lui de nous enseigner ce que nous devons demander, puisque ses disciples lui dirent (Luc 11, 1) : Seigneur, apprenez-nous à prier. Les biens qu'il nous a appris à demander dans la prière, il est donc très convenable et très sage de les demander. « Si nous prions d'une manière juste et convenable, dit saint Augustin, quels que soient les termes dont nous usons, nous ne disons rien d'autre que ce qui est contenu dans cette Oraison dominicale. »

4. - c) En troisième lieu, la prière doit être ordonnée et réglée, comme le désir lui-même, dont la prière est l'interprète. L'ordre convenable consiste en ce que nous préférons dans nos désirs et nos prières les biens spirituels aux biens corporels, les réalités célestes aux réalités terrestres, conformément à la recommandation du Seigneur (Mt 6, 33) : Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice ; et le reste - le manger, le boire et le vivre - vous seront donnés par surcroît. Dans l'oraison dominicale, le Seigneur nous a appris à observer cet ordre. On y demande en effet d'abord les réalités célestes et ensuite les biens terrestres.

5. - d) La prière, en quatrième lieu, doit être fervente. L'excellence de la dévotion, en effet, rend le sacrifice de la prière agréable à Dieu. En votre nom, Seigneur, j'élèverai mes mains, dit le Psalmiste (Ps. 62, 5, 6), et mon âme se gorgera, comme de moelle et de graisse. La prolixité de la prière, le plus souvent, affaiblit la dévotion ; aussi le Seigneur nous enseigne à éviter cette prolixité superflue. Dans vos prières, dit-il (Mt 6, 7), ne multipliez pas les paroles, comme font les païens. Saint Augustin écrivant à Proba, dit aussi : « Bannissez de la prière l'abondance des paroles ; cependant ne manquez pas, si votre attention demeure fervente, de beaucoup supplier. » Telle est la raison pour laquelle le Seigneur institua cette brève prière du Notre Père.

6. - La dévotion vient de la charité, qui est inséparablement amour de Dieu et du prochain. Cette prière du Notre Père est une manifestation de ces deux amours. Pour montrer en effet notre amour à Dieu, nous l'appelons « Père », et pour signifier notre amour pour le prochain, nous prions pour tous les hommes ensemble, en disant : notre Père, et poussés par le même amour, nous ajoutons : remettez-nous nos offenses.

7. - e) Notre oraison doit, en cinquième lieu, être humble, suivant cette parole du Psalmiste (Ps. 101, 18) : Dieu a regardé la prière des humbles. Une prière humble est une prière sûrement exaucée. Le Seigneur nous le montre dans l'évangile du Pharisien et du Publicain (Luc 18,9-15). Et Judith (9, 16), priant le Seigneur, lui disait : Vous avez toujours eu pour agréable la supplication des humbles et des doux. Cette humilité est pratiquée dans l'Oraison dominicale, car la véritable humilité existe, quand quelqu'un n'attend que de la puissance divine tout ce qu'il en doit obtenir.

II. Les heureux effets de la prière

8. - Il faut remarquer que la prière produit trois sortes de biens. Premièrement, elle constitue un remède utile et efficace contre les maux. Elle nous délivre en effet des péchés commis. Vous avez remis, Seigneur, l'iniquité de mon péché, dit le Psalmiste (Ps. 31, 5, 6) ; c'est pourquoi tout homme saint vous adressera sa prière. Ainsi pria le larron sur la croix et il obtint son pardon, car Jésus lui répondit : En vérité je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis (Luc 23, 43). De la même manière le publicain pria, et il revint à sa demeure justifié (cf. Luc 18, 14). La prière nous affranchit de la crainte des péchés à venir, des tribulations et de la tristesse. Quelqu'un d'entre vous est-il dans la tristesse dit saint Jacques (5, 13), qu'il prie avec une âme tranquille. La prière nous délivre aussi des persécutions et de nos ennemis. Il est écrit en effet au Psaume 108 (vers. 4) : Au lieu de m'aimer, on me fait du tort, mais moi, je vous adresse ma prière.

9. - Deuxièmement, la prière est un moyen utile et efficace pour la réalisation de tous nos désirs. Tout ce que vous demanderez dans la prière, dit Jésus (Marc, 11, 24), croyez que vous le recevrez. Et si nous ne sommes pas exaucés, c'est ou bien parce que nous ne demandons pas avec insistance ; il faut en effet toujours prier et ne pas se laisser, dit le Christ Jésus (Luc 18, 1) ou bien parce que nous ne demandons pas ce qui est le plus utile à notre salut. « Le Seigneur est bon, dit en effet saint Augustin, souvent il ne nous accorde pas ce que nous voulons, pour nous donner les biens que nous préférierions posséder, si notre volonté était davantage accordée avec la sienne. » Saint Paul en est un exemple, car par trois fois il demanda d'être délivré d'une douleur poignante dans sa chair et il ne fut pas exaucé (cf. 2 Co. 12,8).

10. - Troisièmement, l'oraison est utile, parce qu'elle nous rend les familiers de Dieu. Que ma prière, disait le Psalmiste (Ps. 140, 2), demeure devant vous, comme un encens à l'odeur pénétrante et persistante.

NOTRE PÈRE

En latin, le premier mot de l'oraison dominicale est : Pater, Père.

11. - Demandons-nous : Comment Dieu est-il Père ? Et quelles sont nos obligations à son égard, du fait de sa paternité ? Nous l'appelons Père à cause de la manière particulière dont il nous a créés. Il nous créa en effet à son image et à sa ressemblance, image et ressemblance qu'il n'imprima pas dans les autres créatures inférieures à l'homme. Il est lui-même notre Père, dit le Deutéronome (32, 6), lui qui nous a faits et nous a créés. Il mérite aussi le nom de Père, à cause de sa sollicitude particulière, envers les hommes, dans le gouvernement de l'univers. Si rien, en effet, n'échappe à son gouvernement, celui-ci s'exerce différemment envers nous et envers les créatures inférieures à nous. Celles-ci, il les gouverne comme des esclaves, mais nous, il nous gouverne comme des maîtres. Ô Père, dit le livre de la Sagesse (14, 3), votre providence régit et conduit toutes choses ; et (Sag. 12,18) vous disposez de nous avec beaucoup d'égards. Dieu enfin a droit au nom de Père, parce qu'il nous a adoptés. Tandis qu'aux autres créatures il n'a fait que de petits présents, il nous a fait, à nous, don de son héritage, et cela parce que nous sommes ses fils. Parce que nous sommes ses fils, dit saint Paul (Rom 8, 17), nous sommes ses héritiers, et (verset 15) : Vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour retomber dans la crainte, mais vous avez reçu un esprit d'adoption, qui nous fait crier : Abba, Père.

12. - Parce que Dieu est notre Père, nous avons envers lui une dette quadruple.

1) Nous lui devons, en premier lieu, l'honneur. Si je suis Père, dit-il par Malachie (1, 6), où est l'honneur qui m'est dû ? Cet honneur consiste en trois choses : la première regarde nos devoirs envers Dieu, la deuxième nos devoirs envers nous-mêmes, la troisième nos devoirs envers le prochain.

L'honneur dû au Seigneur consiste, d'abord, à offrir à Dieu le don de la louange, suivant ce qui est écrit (Ps. 49, 23) : Le sacrifice de la louange m'honorera. Cette louange doit se trouver non seulement sur les lèvres, mais aussi dans le cœur. Il est dit en effet dans Isaïe (29, 13) : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. L'honneur dû à Dieu consiste, deuxièmement, dans la pureté de notre corps, car l'Apôtre écrit (I Co 6, 20) : Glorifiez et portez Dieu dans votre corps. Il consiste, enfin, cet honneur, dans l'équité de nos jugements sur le prochain. Le Psaume 98 (Vers. 4) dit en effet : L'honneur du roi aime la justice.

13. - 2) Nous devons, en second lieu, imiter Dieu, parce qu'il est notre Père. Vous m'appellerez Père, dit le Seigneur en Jérémie (3, 9), et vous ne cesserez de marcher après moi. L'imitation de Dieu, pour être parfaite, requiert trois choses. La première est l'amour. Soyez, dit saint Paul (Eph 5, 1-2), des imitateurs de Dieu, tels des enfants bien-aimés, et marchez dans l'amour. Et cet amour doit se trouver dans notre cœur. La seconde, c'est la miséricorde. L'amour doit en effet s'accompagner de miséricorde, suivant cette recommandation de Jésus (Luc 6, 36) : Soyez miséricordieux. Et cette miséricorde doit se montrer par les œuvres. L'imitation de Dieu requiert troisièmement la perfection, parce que dilection et perfection doivent être parfaites. C'est en effet après avoir parlé des dispositions et des œuvres serviles que le Seigneur a dit dans le sermon sur la Montagne (Mt, 5, 48) : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.

14. - 3) Nous devons, en troisième lieu, l'obéissance à notre Père. Nos pères selon la chair, dit saint Paul (Hebr 12, 9), nous ont corrigés et nous les respectons ; à combien plus forte raison devons-nous nous soumettre au Père des esprits. L'obéissance est due au Père céleste à cause de son souverain domaine ; il est en effet le Seigneur par excellence. Aussi les Hébreux au pied du Sinaï déclarèrent-ils à Moïse (Ex 24, 7) : Tout ce qu'à dit le Seigneur nous le mettrons en pratique et nous obéirons. Notre obéissance est fondée ensuite sur l'exemple du Christ. Lui, le vrai Fils de dieu, dit saint Paul (Phil 2, 8) s'est fait obéissant à son Père jusqu'à la mort. Le troisième motif de notre obéissance est enfin notre intérêt. David, en effet, dit de Dieu (2 Rois 6, 21) : Je jouerai devant le Seigneur qui m'a choisi.

15. - 4) En quatrième lieu, et toujours parce que Dieu est notre père, nous lui devons d'être patients, quand il nous châtie. Mon fils, disent les Proverbes (3, 11-12), ne rejette pas la correction du Seigneur ; ne faiblis pas, quand il te corrige. Le Seigneur en effet châtie celui qu'il aime et il se complait en lui, comme un Père en son fils.

16. - Le Seigneur nous prescrit de dire à son Père, dans l'Oraison dominicale, non pas « Père », mais « Notre Père ». Ce faisant, il nous montre quels sont nos devoirs envers nos proches. A nos proches, nous devons, premièrement, l'amour, parce qu'ils sont nos frères ; tous, en effet, sont fils de Dieu. Qui n'aime pas son frère qu'il voit, dit saint Jean (1 Jean 4, 20), comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? En second lieu, nous devons à nos semblables le respect. N'avons-nous pas tous un Père unique, dit Malachie (2, 10). N'est-ce pas un seul Dieu qui nous a créés ? Pourquoi donc chacun de vous méprise-t-il son frère ? Et saint Paul écrit aux Romains (12,10) : Prévenez-vous d'honneur les uns les autres. L'accomplissement de ce double devoir nous procure un avantage très désirable, puisque le Christ, dit saint Paul (Heb 5, 9), est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel.

QUI EST DANS LES CIEUX

17. - Parmi les dispositions nécessaires à celui qui prie, la confiance a une importance considérable. Que celui qui fait une demande à Dieu, dit en effet saint Jacques (1, 6), la lui adresse avec foi, sans hésitation aucune. Le Seigneur, au début de l'oraison qu'il nous a enseignée, expose les motifs qui font naître la confiance. C'est d'abord la bienveillance du Père. Aussi le Seigneur dit-il : Notre Père. Si vous, dit le même Seigneur (Luc 11, 13), tout mauvais que vous êtes, savez donner à vos fils de bonnes choses, combien plus votre Père céleste vous donnera du haut du ciel, à vous qui le lui demandez, son bon Esprit. Un autre motif de confiance, c'est la grandeur de la puissance du Père ; ce qui fait dire au Seigneur, non pas simplement : Notre Père, mais : Notre Père, qui êtes dans les cieux. Le psalmiste dit de même à Dieu (Ps. 122, 1) : J'ai élevé mes yeux vers vous, qui habitez dans les cieux.

18. - Le Seigneur a employé l'expression « qui êtes dans les cieux » pour trois raisons différentes. En premier lieu, cette expression a pour objet de nous préparer à la prière, comme nous le commande l'Ecclésiastique (18, 2-3) : Avant la prière, prépare ton âme. Assurément la pensée que notre Père est dans les cieux, c'est-à-dire dans la gloire céleste,

nous prépare à lui adresse nos demandes. Dans la promesse du Seigneur à ses Apôtres (Mt 5, 12) : votre récompense sera grande dans les Cieux, l'expression « dans les cieux » a également le sens de « dans la gloire céleste ». La préparation à la prière se réalise par l'imitation des réalités célestes car le, fils doit imiter son père. Aussi saint Paul écrit-il aux Corinthiens (1 Co 15, 49) : Comme nous avons revêtu l'image de l'homme terrestre, il nous faut aussi revêtir l'image de l'homme céleste. La préparation à la prière requiert aussi la contemplation des choses célestes. Les hommes en effet ont coutume de diriger leur pensée plus fréquemment vers le lieu où est leur père et où se trouvent les autres êtres, objet de leur amour, suivant cette parole du Seigneur (Mt 6, 21) : Là où est ton trésor, là est aussi ton cœur. C'est pourquoi l'Apôtre écrivait aux Philippiens (1, 20) : Notre demeure à nous est dans les cieux. La préparation à la prière réclame enfin que nous aspirions aux choses célestes. A celui qui est dans les cieux en effet, nous ne devons demander que les choses célestes, suivant ces paroles de saint Paul (Col 3, 1) : Cherchez les choses d'en haut, là où est le Christ.

19. - En second lieu, les paroles : Notre Père, qui êtes aux cieux peuvent se rapporter à la facilité de Dieu à entendre notre prière, du fait de sa proximité par rapport à nous. Ces paroles « Notre Père qui êtes aux cieux » signifie alors : notre Père qui êtes dans les saints ; Dieu en effet habite en eux. Jérémie le dit au Seigneur (14, 9) : Seigneur, vous êtes en nous. Les saints sont effectivement appelés cieux, d'après ces paroles du Psaume 18 (Vers. 2) : Les cieux racontent la gloire de Dieu. Or Dieu habite dans les saints par la foi. Saint Paul écrit en effet aux Ephésiens (3, 17) : Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi. Il habite également dans les saints par la charité. Celui en effet qui demeure dans la charité, dit saint Jean (1 Jean 4, 16), demeure en Dieu et Dieu en lui. Dieu demeure aussi dans les saints, par l'accomplissement des commandements. Si quelqu'un m'aime, déclare le Seigneur (Jn 14, 23), il gardera ma parole, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.

20. - En troisième lieu, les paroles : « qui êtes aux cieux » peuvent se rapporter à la toute puissance du Père pour nous exaucer. Dans ce cas, le mot cieux désigne les cieux matériels et visibles ; non que nous voulions signifier que Dieu y soit renfermé, car il est écrit (2 Rois, 18, 27) : Voici que les cieux et les cieux des cieux ne peuvent vous contenir ; mais ces paroles : « qui êtes dans les cieux » montrent :

a) que Dieu, par son regard, est clairvoyant et pénétrant, parce qu'il voit de très haut. Il a regardé de sa sainte hauteur, dit le Psaume 101 (Vers. 20) ;

b) qu'il est sublime dans son pouvoir, selon cette parole (Ps. 102, 19) : Le Seigneur a disposé son trône dans les cieux ;

c) qu'il est stable dans son éternité, selon ces autres paroles (Ps. 101, 13 et 28) : Seigneur, vous demeurez éternellement et vos années n'ont pas de fin. C'est pourquoi il est dit du Christ (Ps. 88, 30) : Son trône est comme le jour du ciel, c'est-à-dire sans fin, comme la durée de ce qui est céleste. Et le Philosophe vient confirmer de son autorité la justesse de cette comparaison, lorsqu'il remarque dans son traité « Du ciel » : « C'est à cause de son incorruptibilité que le ciel a été regardé par tous comme étant la demeure des purs esprits ».

21. - Ces paroles, adressées à notre Père : Qui êtes dans les cieux nous donnent, au moment de la prière, un triple motif de confiance, confiance qui repose :

a. sur sa puissance,

- b. sur l'amitié de ce Dieu, que nous invoquons et
- c. sur la convenance de notre demande.

a) La puissance du Père que nous implorons nous est suggérée par l'expression : Qui êtes dans les cieux, si, par les cieux, nous entendons les cieux matériels et visibles. Sans doute Dieu n'est pas renfermé dans ces cieux matériels ; il le dit en Jérémie (23, 24) : Je remplis le ciel et la terre. On dit toutefois : « il est dans les cieux », pour insinuer et la vertu de sa puissance et la sublimité de sa nature.

22. - Contre ceux qui affirment : tout arrive nécessairement par l'influence des corps célestes, si bien qu'il est inutile de demander quoi que ce soit à Dieu par la prière, - quelle sottise ! - nous disons à Dieu : « qui êtes dans les cieux » et vous y êtes, par la vertu de votre puissance, comme le Maître de ces mêmes cieux et des étoiles, suivant cette parole (Ps. 102, 19) Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel.

23. - C'est également contre ceux qui dans leurs prières se construisent et se composent des images corporelles de Dieu et à leur intention, que nous disons : Qui êtes dans les cieux. De la sorte, 'par ce qu'il y a de plus élevé dans les choses sensibles, nous leur montrons la sublimité de Dieu, surpassant tellement toutes choses, y compris le désir et l'intelligence des hommes, que tout ce que l'on peut penser et désirer est inférieur à Dieu. C'est pourquoi il est dit dans Job (32, 26) : Dieu est grand et dépasse notre science, et le Psalmiste écrit (Ps. 112, 4) : Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations, et Isaïe déclare (40, 18) : A qui avez-vous égalé Dieu ?

24. - b) Plusieurs ont prétendu que Dieu, à cause de son élévation, ne prend pas soin des choses humaines. Il faut au contraire penser qu'il est proche de nous, bien plus, qu'il est présent intimement en nous. Cette familiarité de Dieu avec l'homme nous est signifiée par ces paroles de l'Oraison dominicale : vous, qui êtes dans les cieux, à condition de l'entendre ainsi : vous, qui êtes dans les saints. Les saints en effet sont des cieux, d'après cette parole du Psaume 18 (Vers. 2) : Les cieux racontent la gloire de Dieu. Il est dit aussi en Jérémie (14, 9) : Vous êtes en nous, Seigneur.

25. - Cette intimité de Dieu avec les hommes nous inspire deux motifs de confiance quand nous prions le Seigneur. Le premier s'appuie sur cette proximité divine, que le Psalmiste montre par ces paroles (Ps. 144, 18) : Le Seigneur est proche de ceux qui l'invoquent. C'est pourquoi le Seigneur nous donne cet avertissement (Mt 6, 6) : Pour vous, quand vous priez, entrez dans votre chambre, c'est-à-dire, dans l'intérieur de voire cœur. Le deuxième motif de confiance repose sur le patronage des saints, par l'intercession desquels nous pouvons obtenir ce que nous demandons. Job (5, 1) dit en effet : adressez-vous à quelqu'un des saints, et saint Jacques (5, 16) : Priez les uns pour les autres, afin d'être sauvés.

26. - c) Si, en disant au Père céleste : vous, qui êtes dans les cieux, nous pensons que les cieux désignent les biens spirituels et éternels, objet de la béatitude, alors notre désir des choses célestes s'enflamme. Notre désir doit en effet tendre là où est notre Père, car là aussi est notre héritage. Saint Paul dit aux fidèles : Cherchez les biens d'en haut (Col 3, 1) et saint Pierre (1 Pierre 1, 4) nous parle de cet héritage incorruptible qui nous est réservé dans les cieux. La pensée que le Père est notre Bien spirituel éternel, l'objet de notre béatitude, nous invite avec force à mener une vie céleste, afin que nous lui devenions conformes. Tel est le céleste, tels aussi seront les célestes, déclare en effet

l'Apôtre (1 Co 15, 48). Ces deux choses, - le désir de la béatitude du ciel, et une vie céleste, - nous disposent incontestablement à bien prier le Seigneur et à lui adresser une oraison digne de sa Majesté.

Première demande: QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIÉ

(commentaire par Aldobrandini de Toscanelle)

27. - Telle est la première demande. Elle nous fait prier le Père céleste que son nom soit en nous manifesté et par nous proclamé. Or le nom de Dieu est, tout d'abord, admirable, parce qu'en toutes créatures il opère des œuvres merveilleuses. C'est pourquoi le Seigneur déclare dans l'Évangile (Mc 16, 17) : En mon nom, ils expulseront les démons, ils parleront des langues nouvelles, et s'ils boivent quelque poison mortel, il ne leur fera aucun mal.

28. - En second lieu, le nom de Dieu est aimable. Il n'est sous le ciel, dit saint Pierre (Act 4, 12), aucun autre nom, parmi ceux qui ont été donnés aux hommes, qui puisse nous sauver. Or, tous se doivent d'aimer le salut ; et saint Ignace nous offre un exemple de cet amour. Il aima si ardemment le nom du Christ que, l'empereur Trajan l'ayant sommé de renier ce nom, il répondit : « Vous ne pourrez pas l'ôter de ma bouche ». Le tyran le menaça alors de lui trancher la tête et de retirer de la sorte le devant Jésus-Christ.

30. - En quatrième lieu, le nom de Dieu est inexprimable, en ce sens qu'aucune langue n'est capable d'en exprimer toute la richesse. On tente cependant de le faire à l'aide des créatures. Ainsi donne-t-on à Dieu le nom de rocher, en raison de sa fermeté. Et notons que si le Seigneur donna à Simon, futur fondement de l'Église, le nom de Pierre (Mc 3, 16), c'est précisément parce que sa foi en la divinité de Jésus (cf. Mt 16, 18) devait le faire participer à sa divine fermeté. On désigne Dieu par le nom de feu, en raison de sa vertu purificatrice ; de même en effet que le feu purifie les métaux, Dieu purifie le cœur des pécheurs. C'est pourquoi il est dit dans le Deutéronome (4, 24) : Votre Dieu est un feu consumant. On appelle encore Dieu : lumière, à cause de la faculté qu'il possède d'illuminer ; comme la lumière en effet éclaire les ténèbres, ainsi Dieu illumine les ténèbres de l'esprit. Aussi le Psalmiste dans sa prière dit au Seigneur (Ps. 17, 29) : Mon Dieu, illuminez mes ténèbres.

31. - Nous demandons donc que ce nom de Dieu soit manifesté, qu'il soit connu et tenu pour saint. Le mot Saint a trois significations. Saint, d'abord, veut dire ferme, solide, inébranlable. Ainsi tous les Bienheureux qui habitent le ciel sont appelés saints, parce qu'ils sont, par la félicité éternelle, rendus inébranlables. En ce sens, il n'y a pas en ce monde de saints ; les hommes en effet y sont continuellement mobiles. « Seigneur, disait saint Augustin, je me suis éloigné de vous et j'ai beaucoup erré ; je me suis éloigné de votre stabilité ».

32. - Saint, en deuxième lieu, signifie ce qui n'est pas terrestre. C'est pourquoi les saints, qui vivent dans le ciel, n'ont aucune affection pour les choses terrestres. Je ne vois en tout qu'immondices, disait saint Paul (Phil 3, 8), afin de gagner le Christ.

33. - Enfin, troisièmement, saint signifie « teint de sang ». Aussi les saints qui sont dans le ciel sont appelés saints, parce qu'ils sont teints de sang, suivant ces paroles de l'Apocalypse (7, 14) : Ceux-là qui sont revêtus de robes blanches sont ceux qui viennent de la grande tribulation et qui ont lavé leurs vêtements dans le sang de l'Agneau. De ces bienheureux il est dit également (Apoc 1, 5) : Jésus, qui nous a aimés, nous a lavés de nos péchés par son sang.

Deuxième demande: QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

(Reprise du commentaire de saint Thomas d'Aquin).

34. - Comme il a été dit, l'Esprit-Saint nous fait droitement aimer, désirer et demander ce qu'il convient d'aimer, de désirer, de demander (n° 3). Cet Esprit produit en nous d'abord la crainte, qui nous porte à rechercher la sanctification du nom de Dieu. Il nous accorde ensuite un autre don : le don de piété. La piété est proprement une affection tendre et dévouée pour un père et aussi pour tout homme plongé dans la misère. Comme Dieu est bien notre Père, nous devons donc non seulement le vénérer et le craindre, mais aussi nourrir pour lui une affection tendre et délicate. C'est cette affection qui nous fait demander l'avènement du règne de Dieu. La grâce de Dieu est apparue..., déclare saint Paul (Tit 11, 11-13), nous enseignant à vivre avec modération, justice et piété dans le temps présent, dans l'attente de la bienheureuse espérance et de l'apparition glorieuse de notre grand Dieu.

35. - Mais on pourrait se poser la question : Le règne de Dieu a toujours existé, pourquoi donc demandons-nous son avènement ? Il faut répondre : cette demande : Que votre règne arrive peut s'entendre de trois manières. a) En premier lieu, le règne de Dieu, sous sa forme achevée, suppose la parfaite soumission de toutes choses à Dieu. Il arrive parfois qu'un roi ne possède que le droit de régner et de commander ; et cependant il ne semble pas encore être roi effectivement, parce que ses sujets ne lui sont pas encore soumis. Il n'apparaîtra vraiment roi et seigneur, que le jour où les sujets de son royaume lui obéiront. Sans aucun doute Dieu, par lui-même et par tout ce qu'il est, est Maître de l'univers ; et le Christ, du fait qu'il est Dieu, et même en tant qu'homme, tient de Dieu d'être, lui aussi, le Seigneur de toutes choses. L'Ancien des jours, est-il dit dans Daniel (7, 14), lui a donné la puissance, l'honneur et la royauté. Il faut donc que tout lui soit soumis. Mais il n'en est pas encore ainsi ; cela se réalisera à la fin du monde. Il est écrit en effet (1 Co 15, 25) : Il faut qu'il déploie son règne, jusqu'à ce qu'il ait placé tous ses ennemis sous ses pieds. Voilà pourquoi nous demandons et nous disons : Que votre règne arrive.

36. - Et ce faisant, nous demandons trois choses, à savoir : Que les justes se convertissent, Que les pécheurs soient punis et Que la mort soit détruite. Les hommes sont soumis au Christ de deux manières. Ils le sont, ou bien volontairement, ou bien contre leur gré. La volonté de Dieu possède en effet une efficacité telle, qu'elle ne peut pas ne pas s'accomplir totalement. Et puisque Dieu veut que toutes choses soient soumises au Christ, il faudra nécessairement, ou que l'homme accomplisse la volonté de Dieu, en se soumettant à ses commandements - ce que font les justes - ou que Dieu réalise sa volonté sur tous ceux qui lui désobéissent, c'est-à-dire sur les pécheurs et sur ses ennemis, en les

punissant. Et cela aura lieu à la fin du monde, quand il placera tous ses ennemis sous ses pieds (cf. Ps. 109, 1). Et c'est pourquoi il est donné aux saints de demander à Dieu la venue de son règne, c'est-à-dire leur totale soumission à sa royauté. Mais pour les pécheurs, la demande de la venue du règne de Dieu est propre à faire frémir, puisque c'est la demande de leur soumission aux supplices, requis par le vouloir divin. Malheur à ceux (des pécheurs) qui désirent le jour du Seigneur, dit Amos (5, 18). L'arrivée du règne de Dieu, à la fin des temps, sera aussi la destruction de la mort. Le Christ en effet est la vie ; aussi la mort - qui est contraire à la vie - ne peut exister dans son royaume, conformément à cette parole (1 Co 15, 26) : La mort, son ennemie, sera détruite en dernier lieu, c'est-à-dire, lors de la résurrection, lorsque, suivant la parole de saint Paul (Phil 3, 21), le Sauveur transformera notre corps de misère pour le rendre semblable à son corps de gloire.

37. - b) En second lieu, le règne des cieux désigne la gloire du paradis. Il n'y a là rien d'étonnant ; car règne ne signifie rien d'autre que gouvernement. Un gouvernement atteint son plus haut point d'excellence, lorsque rien ne vient plus faire obstacle à la volonté de celui qui gouverne. Or la volonté de Dieu est le salut des hommes, car Dieu veut les sauver tous (cf. 1 Tim 2, 4). Cette volonté divine s'accomplira surtout dans le paradis, où il n'y aura rien de contraire au salut des hommes ; car, dit le Seigneur (Mt 13, 41), les Anges mettront hors de son royaume tous les scandales. Dans ce monde, au contraire, abondent les obstacles au salut des hommes. Quand donc nous demandons à Dieu : Que votre règne arrive, nous le prions de nous faire triompher de ces obstacles pour nous donner part à son royaume céleste et à la gloire du paradis.

38. - Trois motifs rendent ce royaume extrêmement désirable. Le premier est la souveraine justice qui y règne. Parlant du peuple qui habite ce royaume, le Seigneur déclare en Isaïe (60, 21) qu'il ne sera composé que de justes. Ici-bas les méchants sont mélangés aux bons, mais là-haut il n'y aura aucun méchant et aucun pécheur.

39. - Le deuxième motif qui rend ce royaume désirable, est la très parfaite liberté (lui y est le partage de tous les élus. Ici-bas tous désirent la liberté sans la posséder pleinement ; mais au ciel on jouit d'une liberté pleine et entière, sans la plus petite servitude. La création elle-même, dit saint Paul (Rom 8, 21), sera (alors) affranchie de l'esclavage de la corruption, pour connaître la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Et non seulement tous les élus posséderont la liberté, mais ils seront rois, selon cette parole de l'Apocalypse (5, 10), adressée à Jésus : De ceux que vous avez rachetés, vous avez fait pour notre Dieu un royaume et des prêtres, et ils règneront sur la terre. Ils seront tous rois, parce qu'ils auront, avec Dieu, une seule volonté ; Dieu voudra tout ce que les saints voudront et les saints voudront tout ce que Dieu aura voulu. Ils règneront donc tous, parce que la volonté de tous se fera, et Dieu sera leur couronne à tous, selon cette parole d'Isaïe (28, 5) : En ce jour le Seigneur des armées sera pour le reste de son peuple une couronne de gloire et un diadème de joie.

40. - En troisième lieu, le royaume des cieux est on ne peut plus désirable, à cause de la merveilleuse abondance de ses biens. L'œil n'a pas vu, dit Isaïe au Seigneur (64, 4), hormis vous seul, ce que vous avez préparé à ceux qui vous attendent. Dieu, dit de son côté le Psalmiste (Ps. 102, 5), vous comblera de biens selon votre désir. Et il faut remarquer ceci : L'homme trouvera « en Dieu seul » tout, beaucoup plus excellemment et

plus parfaitement que tout ce qu'il cherche « en ce monde ». Si vous cherchez la délectation, vous trouverez, en Dieu, la délectation suprême. Si vous cherchez les richesses, en Dieu, vous trouverez surabondamment tout ce dont vous aurez besoin et tout ce qui est la raison d'être des richesses. Et il en est de même pour les autres biens. « L'âme, qui commet cette fornication de s'éloigner de vous pour rechercher hors de vous des biens, ne trouve ces biens dans toute leur pureté et limpidité, que si elle revient à vous », reconnaissait saint Augustin dans ses Confessions.

41. - c) Le troisième motif de demander à Dieu la venue de son règne, c'est que parfois le péché règne et triomphe en ce monde. Contre cette calamité, saint Paul s'élevait. Que le péché, disait-il aux Romains (6, 12), ne règne pas dans votre cœur. Ce malheur arrive, lorsque l'homme est ainsi disposé qu'il suit aussitôt sans résistance et jusqu'au bout son inclination au péché. Dieu doit régner dans notre cœur et il y règne effectivement lorsque nous sommes prêts à lui obéir et à observer tous ses commandements. Quand donc nous demandons la venue du règne de Dieu, nous demandons que ne règne plus en nous le péché, mais Dieu seul et pour toujours.

42. - Par cette demande de la venue du règne de Dieu, nous parviendrons à la béatitude proclamée par le Seigneur (Mt 5, 4) : Bienheureux les doux. En effet, d'après la première explication du « Que votre règne arrive » (n° 35 a), l'homme, du fait qu'il désire voir Dieu reconnu Maître souverain de tout, ne se venge pas de l'Injure subie, mais réserve ce soin à Dieu ; car, en se vengeant, il rechercherait son triomphe personnel et non la venue du règne de Dieu. D'après la deuxième explication (n° 37), si vous attendez ce règne de Dieu, c'est-à-dire la gloire du paradis, vous ne devez pas, perdant les biens de ce monde, vous laisser aller à l'inquiétude. De même, si dans la ligne de la troisième explication (n° 41), vous demandez que règnent en vous Dieu et son Christ, comme Jésus fut très doux, ainsi qu'il le dit lui-même (Mt 11, 29), vous devez, vous aussi, être doux et imiter les Hébreux dont saint Paul a dit (He 10, 34) : Ils acceptèrent joyeusement d'être dépouillés de leurs biens.

Troisième demande : QUE VOTRE VOLONTÉ SOIT FAITE SUR LA TERRE COMME AU CIEL

43. - L'Esprit-Saint produit en nous un troisième don, appelé le don de science. L'Esprit-Saint lui-même, en effet, ne produit pas seulement dans les bons le don de crainte et de piété, qui est, comme nous l'avons vu précédemment (n° 34), un amour délicat pour Dieu ; il rend aussi l'homme sage. David demandait le don de la science par ces paroles (Ps. 118, 66) : Seigneur, enseignez-moi la bonté, la sagesse et la science. Et c'est effectivement cette science du bien vivre que le Saint-Esprit nous a enseignée. Parmi les dispositions qui contribuent à la science et à la sagesse de l'homme, la plus importante est cette sagesse qui porte l'homme à ne pas s'appuyer sur son propre sens. Ne /Jo us reposez pas sur votre prudence, est-il recommandé dans les Proverbes (3, 5). Ceux en effet qui présument de leur propre jugement, au point de ne se fier qu'à eux-mêmes, et non aux autres, sont considérés comme des insensés, et ils le sont véritablement. Avez-vous vu un homme sage à ses propres yeux, déclarent les Proverbes (26, 12), il faut plus espérer d'un insensé que de lui. Si un homme ne se fie pas à son propre jugement, il le doit à son

humilité, car les Proverbes (11, 2) enseignent que là où se trouve l'humilité, se rencontre aussi la sagesse. Les orgueilleux, au contraire, ont en eux une confiance exagérée.

44. - Le Saint-Esprit nous enseigne donc, par le don de science, à ne pas faire notre volonté, mais la volonté de Dieu. Par ce don, en effet, nous demandons à Dieu que sa volonté se fasse sur la terre comme au ciel. Et en ceci se manifeste le don de science. Quand nous disons à Dieu : Que votre volonté soit faite, il en est de nous comme d'un malade, qui accepte quelque remède amer, prescrit par son médecin ; il ne le veut pas absolument, mais dans la mesure où le médecin le veut ; autrement, s'il le voulait de sa seule volonté, il serait un insensé. Nous de même, nous ne devons rien demander à Dieu, si ce n'est la réalisation de ses vouloirs sur nous, c'est-à-dire l'accomplissement de sa volonté en nous. Le cœur de l'homme, en effet, est droit, dès lors qu'il s'accorde avec la volonté divine. Le Christ, lui, a réalisé cet accord entre sa volonté et la volonté divine. Je suis descendu du ciel, dit-il (Jn 6, 38), non pour faire ma volonté, mais pour accomplir la volonté de celui qui m'a envoyé. Le Christ, en effet, n'a, en tant que Dieu, qu'une seule et même volonté avec son Père ; mais, en tant qu'homme, il a une volonté distincte de celle de son Père. C'est en parlant de cette volonté-ci, qu'il avait déclaré : Je ne fais pas ma volonté, mais celle de mon Père. Et c'est aussi pourquoi il nous apprend à prier et à demander : Que votre volonté soit faite.

45. - Mais quelle est la raison d'être de cette prière : Que votre volonté soit faite ? N'est-il pas dit de Dieu au Psaume 113 (Vers. 3) : Tout ce qu'il veut, il l'accomplit ? Si Dieu fait tout ce qu'il veut, au ciel et sur la terre, pourquoi Jésus dit-il : Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ?

46. - Pour comprendre l'à-propos de cette demande, il faut savoir que Dieu veut pour nous trois choses, dont notre prière demande la réalisation. a) En premier lieu, Dieu veut pour nous la possession de la vie éternelle. Quiconque en effet accomplit quelque chose pour une fin déterminée, veut que cette chose atteigne la fin pour laquelle il l'accomplit. Or Dieu fit l'homme, mais non pas sans dessein. Il est écrit, en effet (Ps. 88, 48) : Serait-ce pour rien, Seigneur, que vous avez créé tous les enfants des hommes ? Dieu créa donc les hommes pour une fin. Cette fin, ce ne sont pas les voluptés, car les animaux, eux aussi, en jouissent, mais c'est la possession de la vie éternelle (cf. Jn 3, 16 ; 10, 10). La volonté de Dieu pour l'homme est donc qu'il entre en possession de la vie éternelle.

47. - Quand une chose atteint ce pourquoi elle a été faite, on dit d'elle qu'elle est sauvée ; lorsqu'elle ne l'atteint pas, on dit d'elle qu'elle est perdue. Or, l'homme a été fait par Dieu pour la vie éternelle. Lors donc qu'il y parvient, il est sauvé ; et telle est la volonté du Seigneur sur lui. C'est la volonté de mon Père qui m'a envoyé, dit Jésus (Jn 6, 40), que quiconque voit le Fils et croit en lui, possède la vie éternelle. Cette volonté est déjà accomplie dans les Anges et dans les Saints, qui vivent dans la patrie céleste, car ils voient Dieu, le connaissent et jouissent de lui. Mais nous, nous désirons que, comme la volonté divine s'est accomplie dans les Bienheureux qui sont au ciel, elle s'accomplisse aussi en nous, qui sommes sur la terre. Et notre désir, nous en demandons la réalisation au Père céleste par cette prière : Que votre volonté soit faite en nous, qui sommes sur la terre, comme elle est faite dans les Saints, qui sont au ciel.

48. - b) En second lieu, la volonté de Dieu à notre égard est que nous observions ses commandements.

Quelqu'un en effet désire-t-il un bien, non seulement il veut ce bien, objet de son désir, mais il veut aussi tous les moyens nécessaires à son obtention. Ainsi le médecin, pour obtenir au malade la santé, veut pour lui la diète, les remèdes et autres choses de ce genre. Or Dieu veut 'pour nous la possession de la vie éternelle. Au jeune homme qui lui demande (Mt 19, 17) : Que dois-je faire de bon pour avoir en héritage la vie éternelle ? Jésus répond : Si tu veux entrer dans la vie éternelle, garde les commandements. Saint Paul écrit à ce propos (Rom 12, 1-2) : Que votre obéissance soit spirituelle ; puissiez-vous expérimenter quelle est la volonté de Dieu, bonne, agréable et parfaite. Bonne, cette volonté de Dieu, elle l'est, puisqu'elle est utile. Moi, le Seigneur, dit Dieu (Is 48, 17), je vous apprend des choses utiles. Agréable, la volonté divine l'est à celui qui aime ; et si elle est rebutante pour celui qui n'aime pas, pour ses amants, du moins, elle est délectable. La lumière s'est levée pour le juste, dit le Psalmiste (Ps. 96, 11), la joie pour les cœurs droits. La volonté de Dieu est aussi parfaite, parce qu'elle est d'une bonté supérieure à tout. Soyez parfaits, prescrivait Jésus aux foules (Mt 5, 48), comme votre Père céleste est parfait. Ainsi donc quand nous disons : Que votre volonté soit faite, nous demandons la grâce d'observer les commandements de Dieu. Or, cette volonté de Dieu est accomplie dans les justes, mais elle ne l'est pas encore dans les pécheurs. Les justes sont désignés par le ciel, les pécheurs par la terre. Nous demandons donc que la volonté de Dieu soit faite sur la terre, c'est-à-dire dans les pécheurs, comme elle est accomplie au ciel, dans les justes.

49. - Il faut remarquer ceci : Jésus, par la manière même dont il a formulé la troisième demande du « Notre Père », nous donne un enseignement. En effet, il ne nous fait pas dire à notre Père : « faites votre volonté », ni non plus : « que nous fassions votre volonté » ; mais il nous fait dire : Que votre volonté soit faite. Deux choses en effet sont nécessaires pour parvenir à la vie éternelle ; à savoir la grâce de Dieu et la volonté de l'homme. Et, bien que Dieu ait fait l'homme sans l'appeler à coopérer avec lui, cependant il ne le justifie pas sans sa coopération. « Celui qui t'a créé sans toi, ne te justifiera pas sans toi », dit saint Augustin, dans son Commentaire sur saint Jean. Dieu, en effet, veut cette coopération de l'homme. Il dit en Zacharie (1, 3) : Convertissez-vous à moi et je me convertirai à vous. Et saint Paul écrit (1 Co 15, 10) : C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a pas été inactive en moi. Ne présumez donc pas de vous-même, mais confiez-vous en la grâce de Dieu, ne renoncez pas à votre effort, mais apportez votre collaboration. C'est pourquoi Jésus ne nous fait pas dire : « Que nous fassions votre volonté », autrement il semblerait que la grâce de Dieu n'a rien à faire. Et il ne nous prescrit pas non plus de dire : « Faites votre volonté », sinon il semblerait que notre volonté et notre effort ne servent à rien. laquelle nous joignons notre travail et notre effort.

50. - c) En troisième lieu, Dieu veut de nous que nous soyons rétablis dans l'état et la dignité dans lesquels le premier homme fut créé, dignité et état si élevés que son esprit et son âme ne ressentent aucune opposition de la part de la chair et de la sensualité. Aussi longtemps que l'âme fut soumise à Dieu, la chair fut soumise à l'esprit si parfaitement qu'elle n'éprouva ni la corruption de la mort, ni l'altération de la maladie et des autres passions. Mais à partir du moment où l'esprit et l'âme, qui tiennent le milieu entre Dieu et la chair, se rebellèrent contre Dieu par le péché, aussitôt le corps se rebella contre

l'âme et il commença à éprouver les infirmités et la mort, et continuellement sa sensibilité se révolta contre l'esprit. Ce qui fait dire à saint Paul (Rom 7, 23) : Je vois dans mes membres une loi qui lutte contre la loi de ma raison et (Gal 5, 17) : La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair. Ainsi il y a guerre incessante entre l'esprit et la chair ; et l'homme est sans cesse rendu de plus en plus mauvais par le péché. C'est donc la volonté de Dieu que l'homme soit rétabli dans son premier état, c'est-à-dire qu'il n'y ait rien dans sa chair d'opposé à son esprit : ce que saint Paul exprime ainsi (1 Thess 4, 3) : Ce que Dieu veut, c'est voire sanctification.

51. - Or, cette volonté de Dieu ne peut être accomplie en cette vie. Elle sera réalisée à la résurrection des saints, quand leurs corps ressusciteront glorieux, incorruptibles et splendides, suivant la parole de l'Apôtre (1 Co 15, 43) : Semé dans l'ignominie, le corps ressuscitera dans la gloire.

Cependant la volonté de Dieu est réalisée ici-bas dans l'esprit des justes, par leur justice, leur science et leur vie. Aussi, quand nous disons : Que votre volonté soit faite, nous prions le Seigneur de réaliser également sa volonté dans notre chair. Suivant cette explication, dans la demande : Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, le mot ciel désigne notre esprit et le mot terre désigne notre chair. Et le sens de cette demande est : Que votre volonté soit faite sur la terre, c'est-à-dire dans notre chair, comme elle est faite au ciel, c'est-à-dire, dans notre esprit, par la justice.

52. - Cette troisième demande de l'oraison dominicale nous fait parvenir à la béatitude des larmes, que le Seigneur nous a fait connaître dans le sermon sur la montagne (Mt 5, 5) : Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. Il est aisé de le montrer, en reprenant les trois points de notre exposition. Premièrement, Dieu veut pour nous et nous fait désirer la vie éternelle. Par cet amour de la vie éternelle, nous sommes amenés à verser des larmes. Hélas, chantait le Psalmiste (Ps. 119, 5), qu'il est long mon exil ! Et ce désir de la vie éternelle chez les saints est si véhément, qu'il les fait aspirer à la mort, bien que celle-ci par elle-même soit un sujet d'aversion. Nous préférons quitter ce corps, disait saint Paul (2 Co 5, 8), et aller jouir de la présence du Seigneur. En second lieu, ceux qui gardent les commandements de Dieu, pour obéir à la volonté de Dieu, sont aussi dans l'affliction, car si les préceptes sont doux pour l'âme, pour la chair ils sont amers, parce qu'ils la mortifient. Parlant de leur chair, le Psalmiste dit des justes (Ps. 125, 5) : Ils s'en vont tout en pleurs ; et, à propos de leur âme, il ajoute : Ils viennent en exultant. En troisième lieu, nous avons parlé de la lutte incessante de notre chair et de notre esprit entre eux ; cette lutte est également un sujet de larmes. Il est en effet impossible que l'âme, dans ce combat, ne reçoive pas quelques blessures, de la part de la chair, au moins celles des péchés véniels. L'obligation d'expier ces fautes lui est un sujet de larmes. Chaque nuit, c'est-à-dire, aussi longtemps que durent les ténèbres de mes péchés, dit le Psalmiste (Ps 6, 7), de mes pleurs j'arroserai mon lit, c'est-à-dire ma conscience. Ceux qui pleurent ainsi parviennent à la patrie. Dieu daigne nous y conduire.

Quatrième demande :
DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN QUOTIDIEN

53. - Il arrive fréquemment que la grandeur de sa science et de sa sagesse rendent l'homme timide. Aussi la force est nécessaire à son cœur pour ne pas perdre courage dans la considération de ses besoins. Le Seigneur, dit Isaïe (40, 29), donne la force et aux êtres anéantis il prodigue vigueur et courage. L'Esprit entra en moi, dit aussi Ezéchiel (2, 2), et il me fit tenir fermement debout. L'Esprit-Saint donne donc la force, et il la donne d'une part pour empêcher le cœur de l'homme de défaillir dans la crainte de manquer des choses nécessaires, et d'autre part pour lui faire croire fermement que Dieu lui accordera tout ce qui lui est nécessaire. C'est pourquoi l'Esprit-Saint dispensateur de cette force, nous apprend à dire à Dieu : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Et on l'appelle Esprit de force.

54. - Il faut savoir que, dans les trois demandes précédentes du « Notre Père », nous demandons des biens spirituels dont la possession, commencée en ce monde, ne sera parfaite que dans la vie éternelle. En effet, demander à Dieu la sanctification de son nom, c'est demander la reconnaissance de sa sainteté ; demander l'avènement de son règne, c'est lui demander de nous faire parvenir à la vie éternelle ; prier pour que la volonté de Dieu se fasse, c'est prier Dieu d'accomplir en nous sa volonté. Tous ces biens, partiellement réalisés dans ce monde, ne le seront pleinement que dans la vie éternelle. Aussi est-il nécessaire de demander à Dieu quelques biens indispensables, dont la possession parfaite est possible en la vie présente. C'est pourquoi l'Esprit-Saint nous a appris à demander ces biens nécessaires à la vie présente et possédés ici-bas parfaitement. Et c'est aussi pour montrer que Dieu pourvoit à nos nécessités temporelles elles-mêmes, qu'il nous fait dire : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

55. - Par ces paroles, Jésus nous a appris à éviter cinq péchés qui se commettent habituellement par un désir immodéré des choses temporelles. Le premier de ces péchés est que l'homme, insatiable des choses qui conviennent à son état et à sa condition, et poussé par un désir déréglé, demande des biens qui sont au-dessus de sa condition. Il en est de lui comme d'un soldat qui voudrait s'habiller comme un officier, ou d'un clerc, qui voudrait porter des vêtements d'évêque. Ce vice détourne les hommes des choses spirituelles, parce qu'il attache avec excès leur désir aux choses temporelles. Le Seigneur nous a enseigné à éviter un tel péché, en nous apprenant à demander seulement du pain, c'est-à-dire les biens nécessaires à chacun, en cette vie, suivant sa condition particulière. Ces biens nécessaires sont en effet tous compris sous le nom de pain. Le Seigneur ne nous a donc pas appris à demander des choses délicates, des choses variées, des choses exquises, mais du pain, sans lequel l'homme ne peut vivre et qui est la nourriture commune à tous. La première chose pour vivre, dit l'Ecclésiastique (29, 28), c'est l'eau et le pain. Et l'Apôtre écrit à Timothée (1, 6, 8) : Lorsque nous avons nourriture et vêtement, sachons nous contenter.

56. - Un deuxième vice consiste pour certains à commettre des injustices et des fraudes dans l'acquisition des biens temporels. C'est un vice très dangereux, parce qu'il est difficile de restituer des biens volés, et que, d'après saint Augustin, « un tel péché n'est pas pardonné, si on ne restitue pas ce qui a été dérobé ». Le Seigneur nous a enseigné à éviter ce vice, en nous apprenant à demander pour nous, non pas le pain d'autrui, mais le nôtre. Les voleurs, en effet, mangent le pain d'autrui et non le leur.

57. - Le troisième vice consiste dans une sollicitude excessive pour les biens terrestres. Certains en effet ne sont jamais satisfaits de ce qu'ils possèdent, ils veulent toujours davantage. Pareille disposition d'esprit est un désordre, puisque le désir doit se régler sur le besoin. Seigneur, ne me donnez ni la richesse, ni la pauvreté, disent les Proverbes (30, 8), mais accordez-moi seulement ce qui est nécessaire à ma subsistance. Jésus nous enseigne à éviter ce péché par ces paroles : Donnez-nous notre pain quotidien, c'est-à-dire le pain d'un seul jour ou d'une seule unité de temps.

58. - Le quatrième vice, causé par l'appétit démesuré des choses d'ici-bas, consiste en une insatiable avidité des biens terrestres, une véritable voracité. Elle est le fait de ceux qui veulent consommer en un seul jour ce qui pourrait leur suffire pour plusieurs jours. Ceux-là ne demandent pas le pain d'une journée, mais le pain de dix jours. Dépensant sans mesure, ils en arrivent à dissiper tous leurs biens, selon cette parole des Proverbes (23, 21) : Buveur et glouton se ruinent, et suivant cette autre parole (Ecclésiastique 19, 1) : L'ouvrier ivrogne ne s'enrichit pas.

59. - Le désir excessif des biens terrestres engendre un cinquième péché, l'ingratitude. Ce vice déplorable est le vice de l'homme qui s'enorgueillit de ses richesses et ne reconnaît pas qu'il les tient de Dieu, auteur de tous les biens spirituels et temporels, selon cette parole de David (1 Chr 29, 14) : Tout vient de vous, Seigneur, et ce que nous avons, nous le tenons de vos mains. Pour écarter ce vice et nous apprendre que tous nos biens viennent de Dieu, Jésus nous fait dire : Donnez-nous notre pain.

60. - (Mais recueillons donc la leçon de l'expérience et de l'Écriture au sujet du caractère dangereux et nuisible des richesses.) On constate que, parfois, tel ou tel possède de grandes richesses sans en retirer aucune utilité, mais bien plutôt un dommage spirituel et temporel. Il y eut en effet des hommes qui périrent à cause de leurs richesses. Il est un mal que j'ai constaté sous le soleil, dit l'Ecclésiaste (6, 1-2), mal qui est fréquent parmi les hommes ; l'homme à qui Dieu donne richesses, biens, honneurs ; il ne manque rien à son âme de ce qu'elle peut désirer ; mais Dieu ne le laisse pas maître d'en jouir ; c'est un étranger qui dévorera ses richesses : - Il est un autre tort criant, dit encore l'Ecclésiaste (5, 12), que je vois sous le soleil ; les richesses accumulées par leur maître à son détriment. Nous devons donc demander à Dieu que nos richesses nous soient utiles. Lorsque nous disons : Donnez-nous notre pain, c'est cela même que nous demandons, à savoir que nos biens nous soient avantageux, et que ne se vérifie pas pour nous ce qui est écrit du méchant (Job, 20, 14-15) : Sa nourriture deviendra dans son sein un venin d'aspic. Il a englouti des richesses, il les vomira ; Dieu les arrachera de son ventre.

61. - Si nous revenons à ce vice d'une sollicitude excessive à l'endroit des biens terrestres (n° 57), nous voyons des hommes qui s'inquiètent aujourd'hui pour le pain d'une année entière, et, s'ils viennent à le posséder, ils ne cessent pas pour autant de se tourmenter. Mais le Seigneur leur dit (Mt 6, 31) : N'allez donc pas vous inquiéter et n'allez pas dire : que mangerons-nous ? Ou que boirons-nous ? Ou de quoi nous vêtirons-nous ? Aussi nous enseigne-t-il à demander pour aujourd'hui notre pain, c'est-à-dire à demander le nécessaire pour le moment présent.

62. - Il existe, en plus du pain, nourriture du corps, deux autres sortes de pain, le pain sacramentel et le pain de la parole de Dieu. Dans l'oraison dominicale, nous demandons

également notre pain sacramentel ; il est chaque jour préparé dans l'Eglise et nous le recevons dans un sacrement, en gage de notre salut futur. Je suis, déclarait Jésus aux Juifs (Jn 6, 51), je suis le pain vivant descendu du ciel. - Celui, qui mange ce pain et boit le Seigneur de façon indigne, mange et boit sa condamnation (I Co II, 29). Nous demandons également, dans l'oraison dominicale, cet autre pain qu'est la parole de Dieu ; c'est de ce pain que Jésus a dit (Mt 4, 4) : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. De cette parole, de ce verbe de Dieu provient, pour l'homme, la béatitude, qui consiste dans la faim et la soif de la justice. En effet, lorsqu'on possède les biens spirituels, on les désire davantage et ce désir aiguise l'appétit et la faim, qu'assouvirait le rassasiement de la vie éternelle.

Cinquième demande : ET REMETTEZ-NOUS NOS DETTES, COMME NOUS-MÊMES NOUS REMETTONS A NOS DÉBITEURS

63. - On rencontre des hommes, grands par la sagesse et par le courage, qui cependant, à cause de leur excessive confiance dans leur force, n'effectuent pas leurs ouvrages avec sagesse et ne conduisent pas jusqu'à leur achèvement ce qu'ils s'étaient proposé. Ils semblent ignorer que les conseils donnent de la force aux réflexions, comme l'enseignent les Proverbes (20, 18). Mais remarquons-le, l'Esprit-Saint, s'il donne la force, donne aussi le conseil. Car un bon conseil relatif au salut de l'homme ne peut venir que du Saint-Esprit. C'est le cas de cette cinquième demande. Le conseil est nécessaire à l'homme, quand il est soumis à la tribulation, tout comme le conseil des médecins lui est utile, lorsqu'il est malade. C'est pourquoi, un homme est-il spirituellement malade par le péché, il doit, pour guérir, demander conseil. Et Daniel montre que le conseil est nécessaire au pécheur, lorsqu'il dit au roi Nabuchodonosor (Dan 4, 24) : Ô roi, agréé mon conseil : rachète tes péchés par des aumônes. Le conseil de faire l'aumône et d'exercer la miséricorde est un excellent conseil pour effacer les péchés. Aussi est-ce bien l'Esprit-Saint qui apprend à des pécheurs cette prière de demande : Remettez-nous nos dettes, en y ajoutant : comme nous-mêmes nous remettons à nos débiteurs.

64. - Par ailleurs nous devons à Dieu, d'une dette véritable, ce à quoi il a droit et que nous lui refusons. Or le droit dont Dieu exige le respect, c'est l'accomplissement de sa volonté, préférée à notre volonté propre. Nous portons atteinte au droit de Dieu, quand nous préférons notre volonté à la sienne ; et c'est en cela que consiste le péché. Ainsi nos péchés sont des dettes à l'égard de Dieu. Et c'est du Saint-Esprit que nous vient le conseil de demander à Dieu le pardon de nos péchés et de dire très justement ; Remettez-nous nos dettes.

65. - Au sujet de ces paroles : Remettez-nous nos dettes, nous pouvons nous poser trois questions :

- a. Premièrement, pourquoi faisons-nous cette demande ?
 - b. Deuxièmement, quand est-elle exaucée ?
 - c. Troisièmement, que devons-nous accomplir pour que Dieu l'exauce ?
- a) Pourquoi adressons-nous au Père cette demande : Remettez-nous nos dettes ?

La considération de son contenu nous permet de recueillir deux enseignements nécessaires aux hommes pendant cette vie. Le premier enseignement, c'est que l'homme

doit toujours se tenir dans la crainte et l'humilité. Il y eut des hommes assez présomptueux pour oser affirmer que nous pouvions vivre en ce monde de manière à éviter le péché. Ce privilège ne fut accordé à personne, si ce n'est au Christ seul, qui posséda l'Esprit en plénitude, et à la Bienheureuse Vierge, pleine de grâce et immaculée, dont saint Augustin a dit : « De cette Vierge, je ne veux pas faire la moindre mention, lorsqu'il s'agit des péchés ». Mais à aucun autre des saints il ne fut accordé de ne pas tomber, au moins dans quelque faute vénielle. Si nous disons : nous sommes sans péché, affirme en effet saint Jean (1 Jean 1, 8), nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous.

Et que les hommes soient pécheurs, cela est prouvé également par le contenu de cette demande : Remettez-nous nos dettes. Il convient, en effet, indubitablement, à tous les saints eux-mêmes de réciter ces paroles de l'oraison dominicale. Tous les hommes sans exception se reconnaissent donc et s'avouent pécheurs et débiteurs. Par conséquent, si vous êtes pécheur, vous devez craindre et vous humilier.

66. - L'autre enseignement qui ressort de cette demande : Remettez-nous nos dettes, est que nous devons vivre toujours dans l'espérance. En effet, bien que pécheurs, nous ne devons pas perdre l'espérance ; le désespoir pourrait nous conduire à d'autres péchés plus graves, comme l'enseigne l'Apôtre (Eph 4, 19) : Ayant perdu l'espérance, dit-il, les païens se sont livrés à l'impudicité et à toute espèce d'impureté, avec frénésie. Il nous est donc extrêmement utile de toujours espérer. Quelque grand pécheur qu'il soit, l'homme en effet doit espérer toujours de Dieu son pardon, s'il se repent et se convertit parfaitement. Or cette espérance se fortifie en nous, quand nous disons : Notre Père, remettez-nous nos dettes.

67. - Des hérétiques, qu'on nomme Novatiens, ont voulu enlever cette espérance du pardon divin. Ils déclarèrent : Si vous commettez un seul péché après le baptême, vous n'obtiendrez jamais miséricorde. Une telle assertion est fausse, si la parole du Christ est vraie (Mt 18, 32) : Je t'ai remis, dit-il, toute ta dette, parce que tu m'avais supplié. Donc, quel que soit le jour où vous implorez miséricorde, vous pourrez l'obtenir, si vous y joignez le repentir de vos péchés. Ainsi donc, la considération du contenu de cette cinquième demande de l'oraison dominicale : Remettez-nous nos dettes, fait naître en nous la crainte et l'espérance ; elle nous montre que tous les pécheurs contrits, qui avouent leurs fautes, obtiennent miséricorde. Et elle nous fait conclure que cette demande avait sa place obligée dans le « Notre Père ».

68. - b) Quand cette demande : Remettez-nous nos dettes, est-elle exaucée ?

Pour répondre à cette question, il faut avoir présent à l'esprit les deux éléments contenus en tout péché, à savoir la faute ou l'offense faite à Dieu, et le châtement mérité par la faute. Or la faute est remise par la contrition, si la contrition est accompagnée du propos de se confesser et de satisfaire. J'ai dit, déclare le Psalmiste (Ps 31, 5), je confesserai contre moi-même mon injustice au Seigneur, et vous nous avez pardonné l'impiété de mon péché. Si donc, comme nous venons de le dire, la contrition des péchés, avec le propos de les confesser, suffit à en obtenir la remise, le pécheur ne doit pas désespérer.

69. - Mais peut-être quelqu'un objectera-t-il : Puisque le péché est remis par la contrition, à quoi sert le prêtre ? A cette question, il faut répondre : Dieu, par la contrition, remet la faute et change la peine éternelle en peine temporelle ; le pécheur contrit reste donc

soumis à une peine temporelle. C'est pourquoi, s'il mourrait sans s'être confessé, non parce qu'il aurait méprisé la confession, mais parce que la mort l'aurait surpris, avant qu'il eût pu se confesser, il irait au purgatoire y souffrir, et, d'après saint Augustin, y souffrir extrêmement. Mais si vous vous confessez, vous vous soumettez au pouvoir des clefs et, en vertu de ce pouvoir, le prêtre vous absout de la peine temporelle due à vos fautes ; car le Christ a dit aux Apôtres (Jn 20, 22-23) : Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils sont retenus à ceux à qui vous les retiendrez. C'est pourquoi si quelqu'un se confesse une seule fois, il lui est remis une partie de la peine de ses péchés, et il en est de même, s'il se confesse à nouveau ; et s'il se confesse un nombre de fois suffisant, il pourra obtenir la remise entière de sa peine.

70. - Les successeurs des Apôtres trouvèrent un autre moyen de remettre la peine temporelle, à savoir le bienfait des indulgences. Pour celui qui vit dans la charité, les indulgences possèdent la valeur que le Pape a, sans aucun doute, le pouvoir de leur donner. Beaucoup de saints firent un grand nombre de bonnes œuvres, sans pécher du moins mortellement ; ils firent ces œuvres pour l'utilité de l'Eglise. De même, les mérites du Christ et de la bienheureuse Vierge sont réunis comme en un trésor. Le Souverain Pontife et ceux à qui il en a confié le soin, peuvent dispenser ces mérites, là où il y a nécessité. Ainsi donc, les péchés sont remis, quant à la faute, par la contrition, et, quant à la peine, par la confession et par les indulgences.

71. - c) A la question : Que devons-nous accomplir pour que le Seigneur exauce cette demande : Remettez-nous nos dettes ? Il faut répondre : Dieu requiert de notre part, que nous pardonnions à notre prochain les offenses qu'il nous fait. C'est pourquoi il nous demande de dire : comme nous, nous remettons leurs dettes à nos débiteurs. Si nous agissions autrement, Dieu ne nous pardonnerait pas. Il est dit de même dans l'Ecclésiastique (28, 2-5) : Pardonne au prochain son injustice, et alors, à ta prière, tes péchés seront remis. L'homme conserve de la colère contre un autre homme, et il demande à Dieu sa guérison ! Il n'a pas pitié de son semblable, et il supplie pour ses propres fautes ! Lui, qui n'est que chair, garde rancune ; qui donc lui obtiendra le pardon de ses péchés ? - Pardonnez donc, dit Jésus (Luc 6, 37), et il vous sera pardonné. Et c'est pourquoi dans cette cinquième demande du « Notre Père » le Seigneur pose cette seule condition : pardonner à autrui. Si nous ne la réalisons pas, à nous non plus, il ne nous sera pas pardonné.

72. - Mais vous pourriez dire : Moi, je prononcerai les premiers mots de la demande, à savoir : Remettez-nous nos dettes, mais je ne réciterai pas les derniers : comme nous remettons à nos débiteurs. Chercheriez-vous donc à tromper le Christ ? Assurément vous ne le tromperiez pas. Le Christ a composé cette oraison, il se la rappelle parfaitement ; comment dès lors le tromper ? Votre cœur doit donc ratifier cette demande, quand vos lèvres la prononcent.

73. - Demandons-nous alors si celui qui n'a pas le propos intérieur de pardonner son prochain doit dire encore : comme nous, nous remettons à nos débiteurs. Il semble que non, car alors il mentirait. Mais il faut répondre qu'il n'est pas pour autant dispensé de dire : comme nous, nous remettons à nos débiteurs. En fait, il ne ment pas, parce qu'il ne prie pas en son nom, mais au nom de l'Eglise qui, elle, ne s'y trompe pas ; c'est pourquoi d'ailleurs cette demande est exprimée au pluriel.

74. - Il importe de le savoir ; il y a deux manières de pardonner au prochain. La première est la manière des parfaits ; elle pousse l'offensé à aller au-devant de l'offenseur, pour lui pardonner, conformément à l'injonction du Psalmiste (Ps 33, 15) : Recherche la paix. La deuxième manière de pardonner est commune à tous et obligatoire pour tous ; elle consiste à accorder le pardon à qui le sollicite. Pardonne au prochain son injustice, dit l'Ecclésiastique (28, 2), alors à ta prière, tes péchés te seront remis.

75. - A cette cinquième demande de l'oraison dominicale se rattache la béatitude: Bienheureux les miséricordieux. La miséricorde, en effet, nous porte à avoir pitié de

Sixième demande : ET NE NOUS LAISSEZ PAS SUCCOMBER A LA TENTATION

76. - Il existe des pécheurs désireux d'obtenir le pardon de leurs fautes ; ils se confessent et font pénitence ; mais ils n'apportent pas toute l'application nécessaire pour ne pas retomber dans le péché. Ils sont vraiment inconséquents avec eux-mêmes. En effet, à certaines heures, ils pleurent leurs péchés et s'en repentent, et à d'autres heures ils retombent dans leurs fautes, et accumulent ainsi la matière de larmes futures. C'est la raison pour laquelle le Seigneur leur dit en Isaïe (1, 16) : Lavez-vous, purifiez-vous, retirez de ma vue vos pensées mauvaises, cessez de mal faire. Et c'est aussi pourquoi le Christ, comme nous l'avons dit, nous enseigne dans la demande précédente, à implorer le pardon de nos péchés et, dans celle-ci, nous apprend à demander la grâce de pouvoir éviter le péché, par ces paroles : Ne nous laissez pas succomber à la tentation, car à la tentation il appartient précisément de nous faire tomber dans le péché.

77. - Le contenu de cette sixième demande de l'oraison dominicale nous invite à examiner :

- a. Ce qu'est la tentation,
- b. Comment et par qui l'homme est tenté,
- c. Comment il est délivré de la tentation.

78. - Qu'est-ce que la tentation ?

Tenter ne signifie rien d'autre que mettre à l'essai ou éprouver. Ainsi, tenter un homme, c'est éprouver sa vertu. Sa vertu peut être mise à l'essai ou éprouvée de deux manières, dans la ligne des exigences de la vertu humaine. Il est requis d'une part que l'œuvre bonne soit accomplie d'une manière excellente et d'autre part que l'on se garde du mal. Ce qui est indiqué par le Psalmiste (Ps 33, 15) : Evite le mal et fais le bien. La vertu de l'homme sera donc mise à l'épreuve tantôt au point de vue de l'excellence de son agir, tantôt au point de vue de son éloignement du mal.

79. - Si, en premier lieu, on vous éprouve pour savoir si vous êtes prompt à vous porter au bien, comme par exemple à jeûner, et si on vous trouve effectivement prompt au bien, ce sera le signe que votre vertu est grande. C'est de cette façon que Dieu éprouve parfois l'homme ; ce n'est pas qu'il ignore sa vertu, mais il veut la faire connaître à tous et à tous la donner en exemple. Dieu éprouva de cette manière Abraham (cf. Gn 2) et Job. Souvent en effet le Seigneur envoie des tribulations aux justes ; s'ils les supportent patiemment,

leur vertu est manifestée et ils progressent dans la vertu. Le Seigneur vous tente, disait Moïse aux Hébreux (Deut 13, 3) afin de faire apparaître au grand jour si oui ou non vous l'aimez. C'est donc de cette manière seulement que Dieu tente l'homme, à savoir, en l'excitant à bien faire.

80. - En second lieu, pour éprouver la vertu de l'homme, on l'incitera au mal. S'il résiste fortement et ne consent pas, c'est l'indice de la grandeur de sa vertu ; mais s'il succombe à la tentation, sa vertu est manifestement inexistante. Jamais Dieu ne tente qui que ce soit de cette manière ; car Dieu est incapable de tenter et de pousser personne au mal. Sa propre chair, le diable et l'homme, voilà les tentateurs de l'homme.

81. - b) Comment et par qui l'homme est-il tenté ?

1° La chair tente l'homme de deux manières. D'abord elle l'aiguillonne et le pousse au mal par la recherche incessante de ses délectations charnelles, occasions fréquentes de péché. Le fait de s'arrêter dans les délectations charnelles entraîne la négligence des choses spirituelles. Chacun, dit saint Jacques (1, 14), est tenté par sa propre convoitise, qui l'entraîne et le séduit. En second lieu, la chair nous tente en nous détournant du bien. L'esprit, de lui-même, se délecterait toujours dans les biens spirituels, mais la chair rend l'esprit lourd et l'entrave. Le corps, sujet à la corruption, dit la Sagesse (9, 15), appesantit l'âme ; et saint Paul écrivait aux Romains (7, 22) : L'homme intérieur en moi se délecte dans la loi de Dieu ; mais je vois dans mes membres une autre loi ; cette loi-là lutte contre la loi de ma raison ; elle me tient captif sous la loi du péché, qui est dans mes membres. Cette tentation de la chair est extrêmement forte, à cause de notre union intime à notre ennemie, la chair. « Aucune peste, dit Boèce, n'est plus nuisible qu'un ennemi familial ». Il faut donc veiller sur les assauts de notre chair. Veillez et priez, dit Jésus, (Mt 26, 41), pour ne pas entrer en tentation.

82. - 2° La chair, une fois domptée, un autre ennemi surgit, le diable. Il nous tente très fortement et il nous faut lutter contre lui avec vigueur. Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, dit saint Paul (Eph 6, 12), mais contre les Principautés et contre les Puissances, contre les Maîtres de ce monde de ténèbres, contre les Esprits répandus dans les airs. Aussi le diable est-il expressément appelé le tentateur, comme le montrent ces paroles de saint Paul (1 Thess 3, 5) : Pourvu que le tentateur ne vous ait pas tentés. Dans ses tentations, le diable se montre consommé en ruse. Semblable à un habile chef d'armée, occupé à assiéger une forteresse, il considère les points faibles de l'homme qu'il veut attaquer et fait alors porter l'effort de la tentation là où il constate que son adversaire est plus désarmé. Ainsi il tente les hommes, vainqueurs de leur chair, du côté des vices auxquels ils sont le plus enclins, comme la colère, l'orgueil et les autres maladies de l'esprit. Votre adversaire, le diable, dit saint Pierre (1 Pierre 5, 8), comme un lion rugissant, rôde autour de vous ; il cherche qui dévorer.

83. - Le démon, dans ses tentations, emploie une double tactique. D'abord, il ne propose pas aussitôt à l'homme, au moment de la tentation, un mal manifeste, mais un bien apparent. Ainsi, au début, il ne détourne que légèrement l'homme de son orientation générale antérieure, mais suffisamment pour ensuite l'amener plus facilement à pécher. A ce sujet, l'Apôtre écrit aux Corinthiens (2 Jean 11, 14) ; Rien d'étonnant (si de faux apôtres se camouflent en apôtres du Christ), Satan lui-même se déguise bien, lui, en ange de lumière. Après avoir amené l'homme à pécher, Satan l'enchaîne ensuite pour

l'empêcher de se relever de ses fautes. Ainsi donc le démon fait deux choses : il trompe l'homme et il maintient l'homme trompé dans son péché.

84. - 3° Le monde, de son côté, nous tente de deux manières. Il nous tente, en premier lieu, par un désir excessif et immodéré des choses temporelles. La cupidité, dit l'Apôtre (1 Tim 6, 10), est la racine de tous les maux. En second lieu, le monde nous incite au mal par les frayeurs que nous inspirent les persécuteurs et les tyrans. De ce fait, nous sommes enveloppés de ténèbres, dit Jacob (37, 19), Tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ Jésus, écrit saint Paul (2 Tim 3, 12) souffriront persécution. Et à ce propos, le Seigneur a fait cette recommandation à ses disciples (Mt 10, 20) : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme.

85. - c) Nous avons montré ce qu'est la tentation, comment et par quoi l'homme est tenté. Examinons maintenant de quelle manière l'homme est délivré de la tentation. A ce sujet, il faut remarquer ceci : le Christ nous enseigne à demander au Père non pas la grâce de ne pas être tentés, mais bien celle d'éviter de nous établir passivement dans l'état où nous met la tentation. C'est en effet en surmontant et en dominant la tentation que l'homme mérite la couronne de gloire incorruptible (cf. 1 Co 9, 25 ; 1 Pierre 5, 4). C'est pourquoi saint Jacques (1, 2) déclare : Tenez pour une joie parfaite, mes frères, d'être en butte à toutes sortes d'épreuves. Et l'Ecclésiastique nous avertit (2, 1) : Mon fils, en entrant au service du Seigneur, préparez votre âme à l'épreuve. Saint Jacques déclare encore (1, 12) : Heureux l'homme qui supporte la tentation : sa valeur une fois reconnue, il recevra la couronne de vie. Ainsi donc, Jésus nous enseigne à demander au Père de ne pas nous laisser succomber à la tentation, en lui donnant notre consentement. Aucune tentation, dit saint Paul (1 Co 10, 13), ne nous est survenue, qui passât la mesure humaine. Que l'homme soit tenté en effet est chose normale, mais qu'il consente à la tentation et s'y abandonne, cela ne l'est pas, mais lui vient du diable.

86. - Mais objectera-t-on, puisque le Christ dit très précisément : Ne nous induisez pas en tentation, c'est-à-dire, ne soyez pas cause d'un entraînement et d'une entrée fatale dans la tentation, ne faut-il pas comprendre que c'est Dieu lui-même, plutôt que le diable, qui nous entraîne activement au mal ? Je réponds ceci : C'est uniquement en permettant le mal et en n'y mettant pas d'obstacle que Dieu, si on peut dire, achemine l'homme au mal. Ainsi Dieu sera dit induire un homme en tentation, lorsqu'il retirera sa grâce, à cause des nombreux péchés de cet homme ; ce qui aura pour effet de faire tomber celui-ci dans le péché. C'est pour être préservé d'un tel malheur, que le Psalmiste demande à Dieu dans sa prière (Ps. 70, 9) : Lorsque mes forces déclineront, Seigneur, ne m'abandonnez pas. Par contre, grâce à la ferveur de la charité qu'il lui donne, Dieu conduit l'homme de telle manière qu'il ne soit pas induit en tentation, au sens que nous avons expliqué plus haut (n° 82, 83). La charité en effet, si minime soit-elle, peut résister à n'importe quel péché. Car les grandes eaux (de la tentation) n'ont pu éteindre l'amour, dit le Cantique des Cantiques (8, 7). De même le Seigneur nous dirige par la lumière de l'intelligence ; par elle, il nous montre les œuvres que nous devons accomplir. D'après le Philosophe Aristote, en effet, tout pécheur est un ignorant. - Cette lumière pour bien agir, David la demandait par ces paroles (Ps. 31, 8) : Seigneur, illuminez mes yeux, que je ne m'endorme pas dans la mort. Que mon ennemi ne dise pas : j'ai triomphé de lui.

87. - Cette lumière nous vient par le don d'intelligence. Si nous refusons notre consentement à la tentation, nous gardons cette pureté du cœur, béatifiée par Jésus, en ces termes (Mt 5, 8) : Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ; et nous parviendrons à la vision de Dieu. Que Dieu nous y conduise effectivement !

Septième demande : MAIS DÉLIVREZ-NOUS DU MAL. AMEN

88. - Dans les deux demandes précédentes, le Seigneur nous apprend à implorer le pardon de nos péchés, et il nous montre comment échapper aux tentations. Ici, il nous enseigne à demander d'être préservés du mal. Cette demande est générale. D'après saint Augustin, elle vise les différentes espèces de maux, à savoir les péchés, les maladies, les afflictions. Nous avons déjà parlé du péché et de la tentation ; il nous reste à traiter des autres catégories de maux, c'est-à-dire de toutes les adversités et afflictions de ce monde. De ces adversités et de ces afflictions, Dieu nous délivre de quatre manières.

89. - En premier lieu, Dieu délivre l'homme de l'affliction, quand il écarte celle-ci de lui ; cela, il le fait rarement. Dans ce monde, en effet, les saints sont affligés. Tous ceux, dit saint Paul (2 Tim 3, 12), qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus connaîtront la persécution. Cependant, Dieu accorde parfois à tel ou tel de n'être pas affligé par le mal. Quand, en effet, il le sait incapable de supporter l'épreuve, il agit comme un médecin, qui évite de donner à un grand malade des médecines violentes. Voici, dit le Seigneur (Ap 3, 8), que j'ai mis devant toi une porte ouverte, que nul ne peut fermer, et ce, à cause de ton défaut de vigueur. Dans la patrie céleste, il en va tout autrement. Nul n'y est affligé. C'est la loi générale pour tous les élus. Ils n'auront plus faim, ils n'auront plus soif, est-il dit dans l'Apocalypse (7, 16-17), et jamais ne les accablent le soleil ni aucun vent brûlant. Car l'Agneau qui est au milieu du trône les fera paître et les conduira aux sources des eaux de la vie. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux.

90. - En second lieu, Dieu nous délivre du mal par l'octroi des consolations, au temps de l'affliction. Privé de ces divines consolations, l'homme ne pourrait subsister au milieu des épreuves. Nous sommes, disait saint Paul (2 Co 1, 8), accablés au delà de toute mesure, au delà de nos forces, et il ajoutait (2 Co 7, 6) : mais Dieu nous a consolés, lui qui reconforte les humbles. Vos consolations réjouissent mon âme, chantait aussi le Psalmiste (Ps. 93, 19), à proportion des douleurs surabondantes de mon cœur.

91. - En troisième lieu, Dieu comble les affligés de tant de bienfaits qu'ils en viennent à oublier leurs maux. Après la tempête, disait Tobie (3, 22), vous ramenez le calme. Ainsi nous ne devons pas craindre les afflictions et les tribulations du monde ; elles sont en effet facilement supportables, à cause des consolations que Dieu y mêle et à cause de leur brève durée. La légère tribulation d'un moment, dit en effet saint Paul (2 Co 4, 17), nous prépare, au delà de toute mesure, un poids éternel de gloire ; car elle nous fait effectivement parvenir à la vie éternelle.

92. - En quatrième lieu, - et pour étendre l'idée du mal à tous les maux (n° 88) -, Dieu tire du bien de tous les maux, tentations et tribulations. Aussi Jésus ne nous fait pas dire : Délivrez-nous de la tribulation, mais : Délivrez-nous du risque de mal véritable qu'elle

porte avec elle. Les tribulations sont en effet données aux saints pour leur bien, pour leur faire mériter la couronne de gloire ; et c'est pourquoi, loin de demander d'être délivrés des tribulations, les saints font leurs les paroles de l'Apôtre (Rom 5, 3) : Non seulement nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu, mais nous nous glorifions encore dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la constance. Et ils répètent la prière du livre de Tobie (3, 12) : Au temps de la tribulation, Dieu de nos Pères, vous pardonnez les péchés de ceux qui vous invoquent. Dieu donc délivre l'homme du mal et de la tribulation, en transformant tribulation et mal en bien ; et c'est là le signe d'une sagesse consommée, puisqu'en effet il appartient au sage d'ordonner le mal au bien. Dieu y parvient, en donnant à l'homme la grâce d'être patient dans ses tribulations. Les autres vertus se servent des biens, mais la patience est seule à tirer profit des maux ; eux seuls donc la rendent nécessaire. C'est pourquoi sa nécessité apparaît seulement au milieu des maux, c'est-à-dire dans les adversités. Nous lisons en effet dans les Proverbes (19, 11) : La sagesse d'un homme, vous la reconnaîtrez à sa patience, qui lui fait ordonner le mal au bien.

93. - C'est pourquoi l'Esprit-Saint nous fait adresser cette demande au Père, par le don de la sagesse. Grâce à ce don, nous parvenons à la béatitude, à laquelle nous ordonne la paix. La patience, en effet, nous assure la paix dans l'adversité comme dans la prospérité. C'est pourquoi les pacifiques sont appelés fils de Dieu. Ils sont, en effet, semblables à Dieu. A eux, comme à Dieu, rien ne peut nuire, ni la prospérité, ni l'adversité. Bienheureux donc les pacifiques, ils seront appelés fils de Dieu (Mt 5, 9).

94. - Le mot Amen est la réaffirmation générale des sept demandes de l'Oraison dominicale.

EXPLICATION ABRÉGÉE DE L'Oraison DOMINICALE

95. - Pour avoir un aperçu général sur l'Oraison dominicale, il suffit de savoir qu'elle contient tout ce que nous devons désirer, et tout ce qu'il nous faut fuir et éviter. Or, parmi tous les biens désirables, le plus désiré est aussi le plus aimé, et c'est Dieu. C'est pourquoi notre première demande : Que votre nom soit sanctifié est une demande de la gloire de Dieu. De Dieu, vous attendez pour vous-même trois biens. Le premier est l'obtention de la vie éternelle ; cette vie éternelle, vous la sollicitez par la demande : Que votre règne arrive. Accomplir la volonté de Dieu et sa justice est le deuxième des biens, que vous désirez pour vous-même ; la prière : Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel est la demande de ce deuxième bien. Le troisième bien que vous voulez pour vous-même consiste en la possession des choses nécessaires à votre vie ; la possession de ces choses, vous la sollicitez par cette prière : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. Une parole du Seigneur citée par saint Matthieu (6, 33), se rapporte à ces trois objets de nos désirs, qui sont : le royaume de Dieu ou la vie éternelle, la volonté de Dieu et sa justice, les biens nécessaires à la vie d'ici-bas. Cette parole, la voici : Cherchez le royaume de Dieu : et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. Elle correspond exactement dans ses trois parties aux trois objets de nos désirs, énumérés plus haut et que sollicitent les deuxième, troisième et quatrième demandes de l'oraison dominicale.

96. - Nous avons dit que le « Notre Père » contient également tout ce que nous devons fuir et éviter. Il nous faut fuir et éviter ce qui est contraire au bien. Le bien est ce qu'en toute chose nous désirons d'abord. Nous venons d'énumérer les quatre biens, que nous désirons. Le premier est la gloire de Dieu. A ce bien, aucun mal ne s'oppose. Si tu pêches, dit le Livre de Job (35, 6), en quoi nuis-tu à Dieu ? Si tu multiplies les offenses, lui fais-tu quelque mal ? Si tu es juste, que lui donnes-tu ou que reçoit-il de ta main ? En effet, la gloire de Dieu résulte et du mal, en tant que Dieu le punit, et du bien, en tant qu'il le récompense. Le deuxième bien, objet de nos désirs, est la vie éternelle. A elle s'oppose le péché ; par le péché, en effet, nous perdons la vie éternelle. Aussi pour repousser le péché, nous disons : Remettez-nous nos dettes, comme nous-mêmes, nous remettons à nos débiteurs. Le troisième bien consiste dans la justice et les bonnes œuvres. La tentation s'oppose à rune et aux autres. En effet, les tentations nous empêchent d'accomplir le bien et pour les repousser, nous disons : Et ne nous laissez pas succomber à la tentation. Le quatrième bien désiré de nous comprend les choses nécessaires à notre vie terrestre. A elles sont contraires les adversités et les tribulations. C'est pourquoi, nous en demandons l'éloignement par cette prière : Mais délivrez-nous du mal.

Amen

FIN DE L'EXPLICATION DU NOTRE PÈRE